

M. R.

Lettre suivie n° 87001169263446A

Objet : remplacement de carte vitale

Destinataire : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Nanterre, Hauts-de-Seine

Madame, Monsieur,

Je réponds à votre lettre ci-jointe dans laquelle il m'est réclamé un passeport ainsi qu'une copie d'acte de naissance. Le fait est que les informations affichées par l'Assurance Maladie (Ameli) sur Internet, notamment en réponse à des questions d'usagers, sont on ne peut plus claires, ainsi que vous pouvez le lire plus bas.



Audrey

il y a plus de 4 ans · Mis à jour le : 05/04/2024

Bonjour shâtàa,

Pour l'obtention de votre nouvelle carte Vitale, vous devez vous munir d'une photo d'identité ainsi que d'une pièce d'identité en cours de validité.

Vous pouvez faire la demande depuis votre compte ameli ([le didacticiel du compte ameli](#) peut vous aider dans cette démarche).

Si vous faites une demande papier, vous devez attendre de recevoir le formulaire "Ma nouvelle carte Vitale".

Bonne journée

<https://forum-assures.ameli.fr/questions/1611792-papiers-fournir-carte-vitale>

Sur un autre document figurant en pièce jointe et émanant du site de l'Assurance Maladie, il est question de joindre une photo d'identité ainsi qu'une pièce d'identité valide, par exemple un titre de séjour.

Par la présente, je vous enjoins de me communiquer les articles du Code de la Santé Publique vous autorisant à me réclamer un document (**le passeport**), dont la seule fonction est de permettre de franchir des frontières (et que la plupart des gens ne font établir qu'au moment d'effectuer un voyage à l'étranger, en clair, ne possèdent aucun passeport), ainsi qu'un document (**l'acte de naissance**) dont l'essentiel figure (au cas où vous l'ignorerez !) déjà dans le numéro INSEE, dans mon cas : **1...**

Je vous informe que, sans obtention de la nouvelle carte vitale, je saisis le tribunal pénal compétent pour discrimination liée à l'origine, la plainte en question allant rejoindre une autre procédure en cours d'instruction et concernant une autre administration.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleures salutations.

p.j.

- Mon courrier du 11 décembre 2024 en demande de renouvellement de carte vitale
- Une photo
- Copie recto-verso de mon titre de séjour
- Votre courrier du 16 janvier 2025-06-27
- Extrait du site Internet de l'Assurance Maladie. Pièces à fournir



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Hauts-de-Seine

LE COMPTE AMELI

Simplifiez vos démarches de santé
sur ameli.fr ou avec l'appli ameli.



ameli.fr

MONSIEUR R

Nom du bénéficiaire
Prénom
N° de sécurité sociale

Dossier suivi par PAYS CH
Service expéditeur :
Fax :

Objet Demande d'information(s) ou de document(s)
Date 16 Janvier 2025

Monsieur,

Pour me permettre de donner suite à votre demande de carte Vitale, vous voudrez bien me faire parvenir les documents suivants :

- copie de votre passeport
- copie d'un acte de naissance intégral établi par le pays de naissance

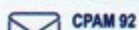
Le présent courrier doit être retourné avec les renseignements demandés ou pièces réclamées.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Votre correspondant,

PAYS CH

ADRESSEZ TOUS VOS DOCUMENTS
À L'ADRESSE POSTALE UNIQUE



CPAM 92

À CHAQUE PUBLIC SON NUMÉRO Assurés

3646

Service gratuit
+ prix appel

Entreprises

3679

Service gratuit
+ prix appel

www.ameli.fr



CPAM des Hauts-de-Seine

Sanctum, l'application mobile ne dispose pas de cette fonctionnalité pour le moment.

- En cas de demande de renouvellement de la carte Vitale pour dysfonctionnement, vous devrez renvoyer la carte défectueuse [par courrier](#) à votre caisse

Partager



Envoyer des documents conformes

Pour être valides, les documents transmis pour la commande de la carte Vitale doivent répondre à des critères officiels.

Les fichiers transmis (photo d'identité, pièce d'identité) doivent être nets et sans retouche, au format JPEG, JPG, PDF de taille comprise entre 50 ko et 2000 ko.

- La photo d'identité de taille 35 mm x 45 mm doit être récente, réalisée par un professionnel / cabine photo agréée par le ministère de l'intérieur, en couleur, fond clair et uni, de face, tête nue, visage dégagé et iris visibles.
- La pièce d'identité doit être valide, de type carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, carte / titre de séjour.

Vous venez de commander une nouvelle carte Vitale pour vous ou un de vos enfants

Votre demande est télétransmise immédiatement à l'Assurance Maladie et vous recevez en retour un récapitulatif sur l'adresse mail renseignée dans votre compte ameli.

Vous avez à tout moment la possibilité de suivre en ligne toutes les étapes de fabrication de votre carte jusqu'à son expédition.

